

VOUS ÊTES AGENT DE L'ÉTAT OU L'ÉPOUSE D'UN AGENT DE L'ÉTAT EN ÉTAT DE GROSSESSE?

PENDANT LA GROSSESSE

Faire la demande d'Allocation Prénatale à la CPPF

6^{ème} mois

Paiement de l'Allocation Prénatale : **80 000 Fcfa**

Entre le 7^{ème} et le 9^{ème} mois

APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Naissance d'un enfant vivant et viable

Faire la demande de la Prime à la Naissance à la CPPF

Avant le 6^{ème} mois de l'enfant

Paiement de la Prime à la Naissance : **60 000 Fcfa**

Télécharger les formulaires de demande des prestations de maternité sur notre site internet : www.cppf.ga

Déposer le dossier complet à la Délégation Provinciale de l'Estuaire (DPE) de la CPPF sise derrière la Fonction Publique.

Les pièces d'ouverture du droit figurent sur les formulaires de demande.